

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 18 juin 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 18 juin 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 juin 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Chamolle](#)

Lieu de destinationSardy-lès-Épiry (Nièvre)

Description

RésuméSur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin remet 1 000 F à Chamolle, qui a désormais un domicile. Sur la fabrication d'une poulie. Sur l'achat d'une propriété à la veuve Pierre : Godin souhaite que Regnault fasse le nécessaire pour régulariser l'acte.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Finances d'entreprise](#)

Personnes citées

- [Pierre \[madame\]](#)
- [Regnault \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation2 p. (248r, 249r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Vernilles 14 Juin 91

Monsieur Charvillat,

Puisque vous avez maintenant un domicile, il y a probablement assez de sécurité chez vous pour que je puisse vous envoyer directement de l'argent dans les cas pressants, au lieu de l'envoyer chez M. Larivière. C'est si je vous remets aujourd'hui ci. un chèque mille francs.

Vous me tracez dans votre lettre un dessin de poulie, je suppose que c'est pour recevoir le câble en fil de fer que l'on appelle sans doute chaîne anglaise. — fait-il que la gorge soit terminée intérieurement?

Je vais vous faire exécuter cette poulie à Paris, au même temps que celle à gorge ronde, et vos deux arbres.

Il n'y a pas de motif pour ne pas remplir les formalités nécessaires à l'égard de M. le ^{comte} de Peira. Je puis

assez cher le terrain pour ne rien
négliger ; priez donc de ma part
M. Nozmaelt de faire le nécessaire
pour la radiation, et pour la bonne
régularisation de cet acte.

J vous salue bien sincèrement.

Godin